

Présidence de M^{me} Myriam Tétaz, présidente

Membres absents excusés : Philippe Clivaz; Monique Cosandey; Roger Cosandey; Marie Deveaud; Sylvie Favre-Truffer; Martine Fiora-Guttman; Aline Gabus; Elisabeth Müller; Thi Nguyen; Nkiko Nsengimana; Elena Torriani.

Membres absents non excusés : Stéphanie Pache; David Payot; Anna Zürcher.

Membres présents	86
Membres absents excusés	11
Membres absents non excusés	3
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 19 h 30, en la salle des Fêtes du Casino de Montbenon.

Communications de la Présidente

Lors de la séance du Conseil du 22 janvier 2008, une confusion procédurale a eu lieu sur le point de savoir si une séance double est à considérer comme deux séances distinctes ou une seule séance. Renseignements pris, Mme la Présidente tient à informer les conseillers que l'usage du Conseil a toujours considéré une séance double comme *une seule séance*. Partant, les interpellations urgentes munies de 5 signatures doivent être déposées, conformément à l'art. 60 de notre règlement en vigueur, 15 minutes avant la séance, soit à 17h45 pour les séances doubles et à 19h15 pour les séances simples, derniers délais, pour qu'elles soient considérées comme valablement déposées. Le dépôt d'autres interventions (postulat, motion, projet de règlement, etc), pour être annoncé lors de la séance, doit être fait jusqu'à 18h (pour les séances doubles), respectivement 19h30 (pour les séances simples), derniers délais. Les interventions déposées après le début de la séance seront annoncées à la séance suivante, comme cela était la tradition jusqu'ici.

Courriel

de M^{me} Nicole Graber du 29 janvier 2008 annonçant sa démission de la Commission permanente des finances.

Lettre

de la Municipalité du 30 janvier 2008 demandant l'urgence pour le préavis n. 2007/58 - Opéra de Lausanne. Immeuble avenue du Théâtre 12 à Lausanne. Demande de crédit d'ouvrage pour la rénovation et l'extension de la cage de scène, des zones techniques, administratives et publiques. Réponse à une pétition du Mouvement pour la Défense de Lausanne. Plan partiel d'affectation concernant les terrains compris entre l'avenue du Théâtre, la rue Charles-Monnard, la rue Beau-Séjour et les limites est des parcelles n. 6026 et 6027.

	<p>Radiation du plan d'extension n. 580 du 25 février 1977, ainsi que pour le préavis n. 2007/60 - Fondation de Beaulieu. Modification du droit distinct et permanent de superficie. ANLAGESTIFTUNG DER UBS FÜR PERSONALVORSORGE (Fonds de placement de l'UBS pour la prévoyance en faveur du personnel). Constitution d'un droit distinct et permanent de superficie.</p> <p>_____</p>
Communications municipales	<p>- <u>21 janvier 2008</u> : Préavis n. 2007/61 – Parcelle n. 20061, Bois de Sauvabelin, Route du Signal 46 et Chemin de la Chocolatière – Droit distinct et permanent de superficie grevant environ 3'130 m² de la parcelle n. 20061, en faveur de la Société immobilière Wadimo "B" SA.</p> <p>_____</p>
Communications de la Présidente	<p>- remercie les dames de la prise de son pour leurs services. - annonce la date du 19 février 2008 pour la séance test qui servira à tester le nouveau système de prise de son et de vote électronique de la salle rénovée de l'Hôtel de Ville. La séance test est réservée aux seuls élus. La presse et le public n'y sont pas conviés.</p> <p>_____</p>
Postulat Dépôt	<p>de M. Philippe Mivelaz (SOC) : "Le nouveau Musée cantonal des Beaux-arts (nMBA): une promenade artistique sur les rives du Léman".</p> <p>_____</p>
Postulat Dépôt	<p>de M^{me} Elisabeth Müller (Les Verts) pour un meilleur accueil des promeneurs à Sauvabelin</p> <p>_____</p>
Postulat Dépôt	<p>de M. Stéphane Michel (SOC) pour une meilleure prise en charge nocturne adéquate des personnes indigentes</p> <p>_____</p>
Postulat Dépôt	<p>de M^{me} Françoise Longchamp (LE) et consorts demandant une feuille de route pour la législature sur le flux du personnel de l'Administration communale</p> <p>_____</p>
Interpellation Dépôt	<p>de M. Marc-Olivier Buffat (LE) : "Quel avenir pour Rumine et pour les Musées lausannois du centre-ville?".</p> <p>_____</p>

**Interpellation
Dépôt**

de M. Claude-Alain Voiblet (UDC) : "Réduire les coût de l'aide sociale...".

**Interpellation
Dépôt**

de M^{me} Marlène Bérard (LE) : "L'Eurofoot ferait-il arrêter la terre de tourner?".

L'urgence est demandée pour cette interpellation.

**Election
complémentaire**

d'un membre au Bureau, en remplacement de M. Thi Nguyen (LE), démissionnaire.

Mme Marlène Bérard, au nom du groupe Lausannensemble, propose la candidature de M^{me} Isabelle Truan (LE).

Le Conseil désigne, à main levée, M^{me} Isabelle Truan (LE) comme membre du Bureau.

**Election
complémentaire**

d'un membre à la Commission permanente de gestion, en remplacement de M. Claude-Alain Voiblet (UDC), démissionnaire.

M. Jean-Luc Chollet, au nom du groupe UDC, propose la candidature de M^{me} Esther Saugeon-Linkenheil (UDC).

Le Conseil désigne, à main levée, M^{me} Esther Saugeon-Linkenheil (UDC) comme membre de la Commission permanente de gestion.

**Election
complémentaire**

d'un membre à la Commission permanente des pétitions, en remplacement de M. Jean-François Cachin (LE), démissionnaire.

M^{me} Marlène Bérard, au nom du groupe Lausannensemble, propose la candidature de M. Jacques Pernet (LE).

Le Conseil désigne, à main levée, M. Jacques Pernet (LE) comme membre de la Commission permanente des pétitions.

**Election
complémentaire**

d'un suppléant à la Commission permanente de recours en matière d'impôt communal, en remplacement de Mme Elena Torriani (AGT).

M. Alain Hubler, au nom du groupe AGT, propose la candidature de Mme Diane Gilliard (AGT).

Le Conseil désigne, à main levée, Mme Diane Gilliard (AGT) comme suppléante de la Commission permanente de recours en matière d'impôt communal.

Questions orales

- I.** Mme Rebecca Ruiz (SOC) ; M. Olivier Français, Directeur des Travaux.
- II.** Mme Françoise Longchamp (LE) ; M. Oscar Tosato, Directeur d'Enfance, Jeunesse et Education.
- III.** M. Charles-Denis Perrin (LE) ; M. Daniel Brélaz, Syndic
- IV.** M. Albert Graf (UDC) ; M. Oscar Tosato, Directeur d'Enfance, Jeunesse et Education.
- V.** M. Jean-Luc Chollet (UDC); M. Olivier Français, Directeur des Travaux.
- VI.** Mme Diane Gilliard (AGT) ; M. Daniel Brélaz, Syndic.
- VII.** M. Jean-François Cachin (LE); M. Daniel Brélaz, Syndic.
- VIII.** M. Yves Ferrari (Les Verts); Mme Sylvia Zamora, Directrice de Culture, Logement et Patrimoine, qui ne peut répondre par manque de renseignements. Elle répondra ultérieurement.

Rapport s/rapport-préavis n. 2007/58

Opéra de Lausanne. Immeuble avenue du Théâtre 12, à Lausanne. Demande de crédit d'ouvrage pour la rénovation et l'extension de la cage de scène, des zones techniques, administratives et publiques. Réponse à une pétition du Mouvement pour la Défense de Lausanne. Plan partiel d'affectation concernant les terrains compris entre l'avenue du Théâtre, la rue Charles-Monnard, la rue Beau-Séjour et les limites est des parcelles Nos 6026 et 6027. Radiation du plan d'extension N° 580 du 25 février 1977.

Rapporteur : M. Jean-Luc Chollet (UDC)

Discussion

Nicolas Gillard (LE); Françoise Longchamp (LE); Elisabeth Wermelinger (SOC); Sylvianne Bergmann (Les Verts); Laurent Guidetti (SOC); Gilles Meystre (LE); Jean-Luc Chollet (UDC); Yves-André Cavin (LE); Marc-Olivier Buffat (LE); Gilles Meystre (LE); Sylvia Zamora (directrice de Culture, Logement et Patrimoine); Olivier Français (directeur de Travaux)

Il est procédé au vote. Tout d'abord la Présidente ouvre la discussion sur le règlement qui complète le plan partiel d'affectation puis passera au vote de celui-ci, avant d'aborder la votation sur les conclusions selon l'ordre de votation choisi par la commission.

Discussion générale sur le règlement complétant le plan partiel d'affectation	La Présidente passe en revue les différents chapitres du règlement. La discussion n'est pas demandée.
Votation sur le règlement	La Présidente passe au vote final sur le règlement. Le Conseil, au vote, accepte à une large majorité le règlement complétant le plan partiel d'affectation.
Votation sur les conclusions	La Présidente soumet au vote du Conseil:
Conclusions 1 à 6	Le Conseil, au vote, accepte à une large majorité les conclusions 1 à 6.
Conclusion n. 7	Le Conseil, au vote, accepte à une large majorité la conclusion n. 7
Conclusion n. 8 et 9	Le Conseil, au vote, accepte à une large majorité les conclusions n. 8 et 9.
Conclusion n. 10	Le Conseil, au vote, accepte à une large majorité la conclusion n. 10
Conclusions n. 11 à 14	Le Conseil, au vote, accepte à une large majorité les conclusions n. 11 à 14.
Vote final	Le Conseil, au vote, accepte à une forte majorité le préavis n. 2007/58, <u>soit, décide :</u> <ol style="list-style-type: none">1. d'adopter le projet de rénovation et d'extension de la cage de scène, des zones techniques, administratives et publiques de l'Opéra de Lausanne, immeuble sis à l'avenue du Théâtre 12 ;2. d'allouer à cet effet à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 31'700'000.- ;3. d'amortir annuellement le solde du crédit à raison de Fr. 1'585'000.-, par la rubrique 3302.331 du budget de la Direction de la culture, du logement et du patrimoine, Service du logement et des gérances ;4. de faire figurer sous la rubrique 3302.390 « imputations internes » du budget de la Direction de la culture, du logement et du patrimoine, Service du logement et des gérances, les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit ci-dessus ;5. de balancer le compte d'attente ouvert pour couvrir les frais d'étude par prélèvement sur le montant prévu sous point 2 ;6. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 2 ci-dessus les

- éventuelles recettes de sponsoring ;
7. de prendre acte de la réponse de la Municipalité à la pétition « Pour la sauvegarde de la promenade Jean-Villard-Gilles » déposée le 27 février 2006, par le Mouvement pour la Défense de Lausanne ;
 8. d'adopter comme fraction du plan général d'affectation le plan partiel d'affectation concernant les terrains compris entre l'avenue du Théâtre, la rue Charles-Monnard, la rue Beau-Séjour et les limites est des parcelles Nos 6026 et 6027, radiation du plan d'extension N° 580 du 25 février 1977, avec les modifications suivantes au règlement du plan :
 - à l'art. 10 les termes « cages d'ascenseur, de ventilation » sont supprimés,
 - alinéa nouveau : « sont également admises les installations permettant la végétalisation des façades »,
 - à l'art. 17 les termes « ou à l'extérieur des périmètres d'implantation » sont supprimés et remplacés par « des constructions nouvelles » ;
 9. de radier du plan général d'affectation les fractions dudit plan votées antérieurement et qui ne correspondent plus au projet ;
 10. d'approuver la réponse de la Municipalité aux 19 oppositions et 2 interventions déposées pendant l'enquête publique ;
 11. de donner à la Municipalité les pouvoirs pour répondre aux actions qui pourraient lui être intentées, l'autorisant à plaider devant toutes les instances, à recourir, à exproprier, à transiger et, le cas échéant, à traiter à l'amiable ;
 12. de porter le coût des indemnités éventuelles de la procédure au compte des « dépenses d'investissement du patrimoine administratif » ;
 13. de charger la Municipalité de fixer un amortissement annuel à porter au budget de la Direction des travaux, rubrique N° 4300.331, lorsque les dépenses résultant des pouvoirs mentionnés sous chiffre 12 des présentes conclusions auront été engagées en tout ou partie, cet amortissement devant être incorporé et justifié dans le budget présenté l'année suivante ;
 14. de limiter la validité des pleins pouvoirs prévus dans ce préavis à cinq ans à partir du vote du Conseil communal, ce dernier étant informé des expropriations ou des achats à l'amiable faits au cours de cette période.

Fondation de Beaulieu. Modification du droit distinct et permanent de superficie. ANLAGESTIFTUNG DER UBS FÜR PERSONALVORSORGE (Fonds de placement de l'UBS pour la prévoyance en faveur du personnel). Constitution d'un droit distinct et permanent de superficie.

Rapporteur : M. Alain Hubler (AGT)

**Rapport s/r.-préavis
N° 2007/60**

Discussion

Jacques Pernet (LE); Claire Attinger Doepper (SOC); Jean-Michel Dolivo (AGT); Sylvia Zamora (directrice de Culture, Logement et Patrimoine); Daniel

Brélaz (syndic); Marc-Olivier Buffat (LE); Jacques Pernet (LE); Roland Ostermann (Les Verts); Alain Hubler (AGT); Sylvia Zamora (directrice de Culture, Logement et Patrimoine); Benoît Biéler (Les Verts); Sylvia Zamora (directrice de Culture, Logement et Patrimoine); Jean-Michel Dolivo (AGT); Daniel Brélaz (syndic); Marc-Olivier Buffat (LE); Sylvia Zamora (directrice de Culture, Logement et Patrimoine); Laurent Guidetti (SOC); Raphaël Abbet (UDC).

Vote

Le Conseil, au vote, **accepte** à une nette majorité les conclusions du préavis n. 2007/60, telles que décidées par la commission, **soit, décide** :

1. de modifier le droit distinct et permanent de superficie de la Fondation de Beaulieu, qui grève la parcelle N° 2201 sise entre l'avenue des Bergières, l'avenue Jomini, l'avenue du Mont-Blanc, le chemin des Grandes-Roches, le quartier de la Violette et le chemin du Presbytère, conformément au projet d'acte figurant dans le préavis N° 2007/60 de la Municipalité, du 22 novembre 2007 ;
2. d'autoriser la Municipalité à constituer un droit distinct et permanent de superficie en faveur de ANLAGESTIFTUNG DER UBS FÜR PERSONALVORSORGE grevant la parcelle N° 20366 sise à l'adresse quartier de la Violette/chemin des Grandes-Roches, aux conditions de l'acte conditionnel figurant dans le préavis N° 2007/60 de la Municipalité, du 22 novembre 2007.

Rapport s/postulats

Postulat de M. Giampiero Trezzini : « Une meilleure utilisation et valorisation de l'eau dans les pays émergents par l'aide technique directe », et postulat de Mme Andrea Egli : « Pour défendre le droit à l'or bleu, les petites rivières font les grands fleuves (bis). Sans eau, pas de vie. »

Rapporteur : M. Roland Ostermann (Les Verts)

Discussion

Andrea Egli (AGT); Jean-François Cachin (LE); Claude-Alain Voiblet (UDC)

Vote sur le postulat Trezzini

Le Conseil, au vote, **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Vote sur le postulat Egli

Le Conseil, au vote, **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Interpellation	urgente de Mme Solange Peters (SOC) et consorts : « Double mandat des municipaux lausannois: un étrange mélange de genres au profit ou au détriment des Lausannois? ».
Réponse municipale	Daniel Brélaz (syndic).
Discussion	Nicole Grin (LE), Jacques Pernet (LE), Solange Peters (SOC), Fabrice Ghelfi (SOC), Daniel Brélaz (syndic). Le Conseil prend acte de la réponse municipale à ladite interpellation.
Interpellation Développement	Fabrice Ghelfi (SOC) développe son interpellation urgente au sujet des armes d'ordonnance à Lausanne.
Réponse municipale	Jean-Christophe Bourquin, directeur de la Sécurité sociale et Environnement.
Discussion	Yves-André Cavin (LE); Nicole Grin (LE); Claude-Alain Voiblet (UDC); François Huguenet (Les Verts), qui dépose la résolution suivante :
Résolution Dépôt	<i>"Le Conseil communal souhaite que la Municipalité, par l'entremise de ses deux municipaux conseillers nationaux, effectue une démarche au niveau parlementaire fédéral pour que la mise à disposition de lieux de stockage d'armes militaires personnelles par les communes soit possible, voire obligatoire."</i>
Discussion, suite	Fabrice Ghelfi (SOC); Daniel Brélaz (syndic)
Vote	Le Conseil, au vote, refuse la résolution de M. François Huguenet (Les Verts). Celui-ci demande une contre-épreuve car il doute que cela soit réellement la volonté de la majorité. La présidente soumet à nouveau la résolution au vote. Le Conseil, par 27 oui contre 26 non et 9 abstentions, accepte cette fois la résolution de M. François Huguenet (Les Verts). Au vu de ce résultat serré, M. Claude-Alain Voiblet (UDC) demande que la votation ait lieu à l'appel nominal. Sa demande étant appuyée par un nombre suffisant de voix, la secrétaire y procède.
Appel nominal	Oui : Biéler Benoît, Bonnard Claude, Brélaz-Buchs Marie-Ange, Chautems Jean-Marie, Chessex Luc, Doepper Ulrich, Egli Andrea, Ferrari Yves, Freymond Sylvie, Germond Florence, Ghelfi Fabrice, Gilliard Diane, Graber Nicole, Grin Claude, Guidetti Laurent, Huguenet François, Knecht Evelyne, Litzistorf Spina Natacha, Mayor Isabelle, Michaud Gigon Sophie, Mivelaz Philippe, Ostermann Roland, Peters Solange, Philippoz Roland, Rapaz Roland, Rastorfer Jacques-Etienne, Rossi Vincent, Ruiz Rebecca, Ruiz Vazquez Francisco, Santschi Pierre, Schlachter Thomas, Stettler Maxline, Trezzini Giampiero, Wermelinger Elisabeth (34.) Non : Abbet Raphaël, Ansermet Eddy, Beboux Jean-Pierre, Bérard Marlène, Blanc Jean-Louis, Buffat Marc-Olivier, Cachin Jean-François, Calame Maurice,

Cavin Yves-André, Fracheboud Cédric, Gaudard Guy-Pascal, Gillard Nicolas, Graf Albert, Grin Nicole, Jacquat Philippe, Junod Sandrine, Longchamp Françoise, Mach André, Martin Olivier, Mettraux Claude, Meystre Gilles, Pache Denis, Pernet Jacques, Pittet Francis, Saugeon-Linkenheil Esther, Schaller-Curiotto Graziella, Truan Isabelle, Voiblet Claude-Alain. (28.)

Abstentions : Bergmann Sylvianne, Bettens Jean-Charles, Marion Axel, Pitton Blaise Michel, Salzmann Yvan, Segura Serge (6)

Le Conseil, à l'appel nominal, **accepte** par 34 oui, 28 non et 6 abstentions la résolution de M. François Huguenet (Les Verts).

**Interpellation
Développement**

Marlène Bérard (LE) développe son interpellation urgente intitulée "L'Eurofoot ferait-il arrêter la terre de tourner?".

Réponse municipale

Marc Vuillemier, directeur de la Sécurité publique et Sports.

Discussion

Serge Segura (LE); Marc Vuillemier (directeur de la Sécurité publique et Sports) Graziella Schaller (LE), qui dépose la résolution suivante :

**Résolution
Dépôt**

"Le Conseil communal souhaite que la Municipalité apporte le même soutien au vide grenier de la place de Milan 2008, que les années précédentes, à savoir le soutien de l'assainissement, de parcs et promenades, des SI. Le Conseil communal souhaite aussi que la Municipalité s'engage à ne pas appliquer des mesures plus restrictives que les dernières années concernant la circulation et le parage."

Discussion, suite

Marc Vuillemier (directeur de la Sécurité publique et Sports), Marlène Bérard (LE)

Vote

Le Conseil, au vote, **accepte** à une forte majorité la résolution de Mme Marlène Bérard (LE).

Clôture

La séance est levée à 23 h 40.

La présidente :

La secrétaire :

.....

.....